

VILLE D'ESSEY-LES-NANCY

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 24 juin 2019

OBJET :

**Transmission électronique des actes
soumis au contrôle de légalité**

Rapporteur : M. LAURENT

Délibération n°8

EXPOSE DES MOTIFS

Par délibération en date du 27 mai 2009, la ville d'Essey-lès-Nancy a opté pour la transmission par voie dématérialisée à la préfecture des actes soumis au contrôle de légalité et signé le 25 juin 2009 la convention correspondante avec le représentant de l'Etat. Par délibération du 12 février 2018, le conseil municipal a acté, par avenant, le changement d'opérateur de télétransmission.

Le changement à venir de nomenclature budgétaire et comptable imposant la dématérialisation intégrale des documents budgétaires (budgets primitifs et supplémentaires, décisions administratives, comptes administratifs) et leur transmission au contrôle de légalité, sous forme de flux scellés, par tiers de télétransmission homologué, il est proposé d'intégrer dans la convention en vigueur des clauses permettant la transmission des documents budgétaires par voie électronique.

PROPOSITION

Il est proposé au Conseil municipal d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'avenant n°3 à la convention pour la transmission électronique des actes soumis au contrôle de légalité signée le 25 juin 2009, tel que joint à la présente délibération.

DELIBERATION

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité la proposition ci-dessus.

Transmis et reçu à la Préfecture de Meurthe-et-Moselle le 27 juin 2019.

Pour Extrait



Michel BREUILLE,

Maire

VILLE D'ESSEY-LES-NANCY

**DEPARTEMENT DE MEURTHE ET MOSELLE
ARRONDISSEMENT DE NANCY
CANTON DE SAINT MAX**

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 JUIN 2019

tenu sous la présidence de
Michel BREUILLE Maire

- Nombre de Conseillers en exercice :	29
- Nombre de présents :	19
- Nombre de votants :	25
- Convocation du Conseil municipal le :	14 juin 2019
- Convocation distribuée le :	14 juin 2019
- Affichage du compte-rendu le :	28 juin 2019
- Affichage du procès-verbal le :	20 septembre 2019

PRESENTS

- MME SIMONNET, M. LAURENT, MME DEVOUGE, MME COLME, M. VOGIN, Adjoints.
- M. FRANIATTE, M. ROSSIGNON, M. PernoSSI, MME LEDROIT, M. GONCALVES, MME DOLATA, M. HOFFER, M. CAUSERO, M. CLOMES, M. LEINSTER, MME POYDENOT, MME MATHIEU, M. MARSON, Conseillers municipaux.

POUVOIRS

- Mme Nadine CADET à Mme Myriam LEDROIT
- M. Gilles SAPIRSTEIN à M. Gabriel HOFFER
- M. Jacky THOUVENIN à Mme Christine SIMONNET
- Mme Véronique SAGET à M. Pascal LAURENT
- M. Gilles PROVIN à M. Hubert ROSSIGNON
- M. Matthieu RIFF à Mme Sandrine MATHIEU

ABSENTS

- MME LANZI
- M. DI TOMMASO
- MME PAGELOT
- MME CLAIR

SECRETAIRE DE SEANCE

- M. ROSSIGNON

Pour extrait

**Michel BREUILLE,**

Maire